

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millières, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19

47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (<i>jusqu'à la délibération n°24</i>)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (<i>à partir de la délibération n°20</i>)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD (<i>à partir de la délibération n°25</i>)
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIER	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Culture - Convention d'objectif avec l'association pour « Le Grand Bivouac d'Albertville » valable jusqu'au 31 décembre 2026

Rapporteur : M. le Président

L'Association « Pour le Grand Bivouac d'Albertville », créée dans un esprit d'ouverture, de partage et de rencontre entre les cultures, a pour vocation de favoriser la compréhension du monde à travers le regard croisé de celles et ceux qui le vivent, le racontent et le parcourent.

Ainsi, depuis 2002, le Grand Bivouac, festival du cinéma documentaire & du livre, se déroule, chaque année, en octobre, à Albertville.

De plus, l'association déploie tout au long de l'année une saison artistique et culturelle et propose des actions d'Éducation Artistique et Culturelle, qui visent notamment les jeunes publics, et les publics dits éloignés ou empêchés. Cette démarche vise une ambition de démocratisation culturelle et un accès élargi aux œuvres pour tous.

La Communauté d'Agglomération Arlysère, engagée dans des politiques publiques convergentes avec les actions proposées par le Grand Bivouac, (développement culturel, politique de la ville...), reconnaît la capacité de l'Association à construire et programmer des actions pouvant notamment s'insérer dans le Projet Culturel de Territoire (PCT), dans le Contrat de Ville et d'autres dispositifs portés par Arlysère.

Dans ce cadre, il y a lieu d'acter une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association pour 2025-2026, dont le projet est joint en annexe.

Cette convention vise à définir un cadre formalisé qui détaille les modalités de la collaboration matérielle, humaine et financière entre Arlysère et l'Association « Pour le Grand Bivouac d'Albertville ».

Les mises à disposition de locaux, les prêts de matériel ainsi que la mobilisation renforcée des services sont établis à titre gracieux au profit de l'Association pour la période du festival « Le Grand Bivouac ».

Le coût estimé pour l'année 2025 de ces aides en nature s'établit à 17 085 € TTC. La présente valorisation en nature s'inscrit dans le cadre du soutien global apporté par la Collectivité au projet porté par l'Association.

Cette estimation susceptible de varier chaque année en fonction des redevances et tarifs délibérés par Arlysère, sera précisée à l'association.

Pierre LOUBET et Pascale MASOERO se déportent du vote de la délibération et des débats préalables. Le pouvoir de Sophie BIBAL, donné à Christian RAUCAZ, ne peut pas être utilisé.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention d'objectif avec l'association pour « Le Grand Bivouac d'Albertville » dont le projet est joint en annexe ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

